



Carrières
longue pour vous!

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

**DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT URBAIN,
DE L'URBANISME ET DE L'ÉCONOMIE LOCALE**

Réf : RR/15.08.435

Dossier suivi par :

Roselyne ROBERT

Assistante

☎ 01.39.22.36.05

Fax : 01.39.22.36.37

Courriel : r.robort@carrieres-sous-poissy.fr

D.P.I.C.

25 AOUT 2015

AGENCE NORD
Courrier arrivé

26 AOUT 2015

ARRIVEE

Carrières-sous-Poissy, le 24 août 2015

Conseil Départemental des Yvelines
Monsieur Michel FRANGVILLE
2 place André Mignot
78012 Versailles

Objet : Déclaration Préalable 078 123 15 Y 0058
RAR : 2C 090 249 3811 5

Monsieur,

Vous avez déposé le 23 juillet 2015, une demande de déclaration préalable enregistrée sous le n° 078 123 15 Y 0058 au nom du Collège Claude Monet représenté, par Monsieur Michel FRANGVILLE du Conseil Départemental des Yvelines, concernant la parcelle AH 860 située 299 avenue de l'Hautil.

Je vous informe qu'à compter du 24 août 2015 vous bénéficiez d'une décision de non-opposition comme le prévoit l'article R.424-1 du Code de l'Urbanisme. Je vous invite à conserver le récépissé de dépôt faisant foi du dépôt en Mairie de votre demande d'urbanisme.

Si votre autorisation comporte des travaux, vous pouvez les commencer dès cette date.

Vous trouvez ci-joint un cerfa de Déclaration Attestant l'Achèvement de la Conformité des Travaux, que je vous engage à remplir et à déposer à la fin de vos travaux à l'Hôtel de Ville de Carrières-sous-Poissy.

La Direction du Développement Urbain de l'Urbanisme et de l'Économie Locale reste naturellement à votre disposition pour toute information supplémentaire.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



HÔTEL DE VILLE
1, PLACE SAINT-BLAISE
CS 90537 - 78915
CARRIERES ^{SOUS} POISSY CEDEX
Téléphone : 01 39 22 36 00
Télécopie : 01 39 22 36 17
mairie@carrieres-sous-poissy.fr
www.carrieres-sous-poissy.fr

TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE MAIRE